

NOUVEAU À CHÂTELET
DÈS JANVIER 2022



UN SAC VERT POUR TRIER LES DÉCHETS ORGANIQUES



DES BULLES À VERRE ACCESSIBLES 7J/7



www.tibi.be
0800 94 234



Ville de
Châtelet

UN SAC VERT POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES



COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous disposez d'un **nouveau sac vert** pour **trier vos déchets organiques**, c'est-à-dire les déchets biodégradables. Le nouveau sac vert est collecté **toutes les semaines**, le même jour que le sac blanc.

Avantages et conseils



Pourquoi trier les déchets organiques ?

Les déchets organiques représentent près de 50% du contenu du sac blanc. Trier les déchets organiques permet de diminuer sa production de déchets résiduels et d'économiser des sacs blancs.

Où se procurer les sacs verts ?

Ils sont vendus dans les commerces habituels par rouleau de 10 sacs de 20 litres au prix de 3€. Seuls les sacs verts conformes et bien triés sur lequel le logo de Tibi est apposé seront collectés.

Que puis-je jeter dans le sac vert ?

Seuls les DÉCHETS ORGANIQUES sont AUTORISÉS dans le sac vert, c'est-à-dire les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin, la litière végétale, les serviettes en papier, etc. (voir guide du tri au verso). Les déchets plastiques et tous les déchets non biodégradables sont INTERDITS dans le sac vert. Des contrôles qualité seront effectués.

Conseils d'utilisation:

Les sacs verts Tibi sont biodégradables, cela signifie qu'ils peuvent se détériorer si vous y placez des déchets trop chauds ou trop humides.

- ▶ laissez refroidir et égouttez vos déchets organiques avant de les jeter dans le sac vert ;
- ▶ limitez la durée du remplissage du sac vert à maximum 2 semaines ;
- ▶ laissez circuler l'air autour du sac : ne le mettez pas en contact direct avec le sol ;
- ▶ emballez vos déchets organiques dans un sac en papier. Le papier absorbera le surplus d'humidité ;

DES BULLES À VERRE ACCESSIBLES 7J/7



COMMENT ÇA MARCHE ?

Comme partout en Wallonie, des bulles à verre sont dorénavant à votre disposition à proximité de chez vous pour le verre incolore et pour le verre coloré. Elles sont accessibles 7j/7, de 7h à 22h. C'est gratuit.

Avantages et conseils



Pourquoi trier le verre ?

Le verre est un matériau durable, qui se recycle à l'infini et permet d'économiser des matières premières et de l'énergie. C'est pourquoi votre geste de tri est important.

Où trouver les bulles à verre ?

Les bulles à verre sont positionnées à proximité de votre logement. Vous trouverez la liste des emplacements sur le site web de la Ville de Châtelet et sur le site de Tibi.

Verre coloré et verre incolore

Soyez attentif à bien séparer le verre coloré et le verre incolore, deux bulles distinctes sont à votre disposition pour les trier. Respectez bien les consignes de tri du verre (voir guide du tri au verso).

7 jours/7 !

Les bulles à verre sont accessibles 7 jours sur 7 de 7h à 22h. Il n'est plus nécessaire de stocker le verre dans votre logement en attente d'une collecte en porte-à-porte, vous pouvez vous en débarrasser dans les bulles à verre, quand vous le souhaitez.

La collecte en bulles à verre remplace la collecte en porte-à-porte.



Le saviez-vous?

Le verre est un matériau durable, il se recycle à l'infini et permet d'économiser des matières premières et de l'énergie. C'est pourquoi votre geste de tri est important.

Plus d'infos?

www.tibi.be ou 0800 94 234

**1 citoyen produit en
moyenne 470 kg de
déchets ménagers par an.
Soit plus d'un kilo par
jour.**

Le sac blanc Tibi est prévu pour y jeter les déchets non recyclables. Ces déchets représentent 171 kg par an et par habitant en moyenne dans la zone Tibi. À Châtelet, cette production est encore de 205 kg ! C'est pourquoi **la Ville de Châtelet et Tibi** instaurent en janvier 2022 **une nouvelle collecte sélective en porte-à-porte pour pouvoir trier les déchets organiques**. Nous constatons aussi qu'il y a encore **trop de verre dans le sac blanc**. Nous avons donc également décidé de **déployer un réseau de bulles à verre à Châtelet**.

En plus du sac blanc et de l'accès aux recyparcs, les habitants disposeront:

NOUVEAU !

■ de **bulles à verre** accessibles 7j/7

■ de **3 collectes sélectives en porte-à-porte**: **NOUVEAU !**

- ▶ le **nouveau sac vert des déchets organiques** (collecte toutes les semaines)
- ▶ le **Nouveau Sac Bleu PMC** pour les emballages ménagers en plastique, métalliques et les cartons à boissons (collecte toutes les 2 semaines)
- ▶ les **papiers-cartons** (collecte toutes les 4 semaines)

**Plus d'infos en scannant ce
QR code ou sur www.tibi.be**





LA SÉCURITÉ DE NOTRE PERSONNEL

- ▶ Lorsque vous circulez en voiture à proximité d'un camion de collecte, soyez attentif et ralentissez pour la sécurité de notre personnel et la vôtre.
- ▶ Emballez soigneusement les déchets coupants, tranchants, piquants... avant de les mettre dans le sac blanc.
- ▶ Ne jetez jamais de seringues dans votre sac blanc ou votre sac PMC. Apportez-les au recyparc, bien emballées dans un récipient solide et fermé.
- ▶ Ne jetez jamais de bidons ou flacons entamés contenant des produits dangereux dans votre sac blanc ou votre sac PMC. Ces emballages doivent être rapportés au recyparc.
- ▶ En raison de leur poids, les déchets inertes et de plafonnages sont interdits dans le sac blanc. Ils doivent être rapportés au recyparc.

FACILITEZ-NOUS LA COLLECTE

- ▶ Les collectes commencent à 6h du matin. Sortez vos déchets la veille au soir (heure fixée par le règlement de police de votre commune).
- ▶ N'accrochez pas d'autres sacs à votre sac de déchets résiduels, vert ou PMC, c'est interdit.
- ▶ Le poids du sac blanc ne peut pas dépasser 15 kilos.
- ▶ En cas de chantier dans votre rue, placez vos sacs au début du chantier.

Merci ;)

DÉCHETS RÉSIDUELS

DÉCHETS NON RECYCLABLES

DÉCHETS D'HYGIÈNE

Votre sac blanc est collecté une fois par semaine en porte-à-porte

Évitez les erreurs les plus fréquentes

DÉCHETS ORGANIQUES

SANS EMBALLAGE PLASTIQUE

DÉCHETS DE CUISINE

PETITS DÉCHETS DE JARDIN

AUTRES

Votre sac vert est collecté une fois par semaine en porte-à-porte

Évitez les erreurs les plus fréquentes

PMC Le Nouveau Sac Bleu

VIDÉS, ÉGOUTTÉS, RACLÉS

Votre sac PMC est collecté toutes les deux semaines en porte-à-porte

Interdits dans le Nouveau Sac Bleu

BOUTEILLES, BOCAUX, POTS ET FLACONS EN VERRE

SANS COUVERCLE, NI BOUCHON

VERRE INCOLORE

VERRE COLORÉ

Votre verre est collecté en bulles à verre ou au recyparc

Évitez les erreurs les plus fréquentes

PAPIERS-CARTONS

PROPRES, SECS, SANS FILM PLASTIQUE

PAPIERS

CARTONS

Vos papiers-cartons sont collectés toutes les 4 semaines en porte-à-porte ou au recyparc

Évitez les erreurs les plus fréquentes